

Le numérique, un atout pour les entreprises françaises et francophones



photo Arnaud Ferrin

Nathalie Kosciusko-Morizet

Le Secrétariat d'État chargé de la prospective et du développement de l'économie numérique, dont j'ai la charge, mène dans toutes ses activités un travail de veille et d'accompagnement.

La prospective est conduite en tirant profit du travail du Centre d'Analyse Stratégique (le CAS) et des diverses études que nous sollicitons pour poursuivre une recherche sur les évolutions qui sont appelées à considérablement redessiner notre société dans les années qui viennent. Nous observons les changements en matière de modes de vie, et plus particulièrement l'apparition de nouvelles formes de travail, susceptibles de remédier au déficit d'emploi. Nous examinons également la question à laquelle nous sommes aujourd'hui collectivement confrontés, celle de l'environnement. En termes de prospective, il s'agit de voir comment nous pouvons opter pour une croissance durable et plus verte.

Le développement de l'économie numérique comporte pour sa part trois volets : les réseaux, les équipements et les usages. C'est un triangle, dont j'ai souhaité que les usages soient la base, parce qu'ils sont la fin véritable du déploiement des réseaux et de la diffusion des équipements. Développer l'économie numérique, aujourd'hui, exige que l'on soit attentif à l'émergence d'une «société numérique» qui repose sur des usages nouveaux. Il y a bien là deux nouveautés : les technologies sont nouvelles, les usages le sont également.

S'agissant des équipements et des réseaux, mon Secrétariat d'État les développe et les diffuse, en menant l'application du Plan France Numérique 2012. Le déploiement prévu des infrastructures et des réseaux se poursuit et, d'ici quelques mois, le haut débit pour tous sera une réalité en France. Quant au développement des réseaux à très haut débit, il est désormais l'une de nos priorités, soutenue par le volet numérique du plan de relance français.

En outre, j'ai souhaité donner au secteur du logiciel et des services un élan déterminant sur des créneaux à forte croissance internationale, via des appels à projets ou au sein de la commande publique. En favorisant d'abord la réalisation de projets de «serious gaming», dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la défense, puis en finançant de la même manière des projets «web 2.0». Il s'agit de soutenir des solutions collaboratives, dans le domaine des services mobiles et de l'accès aux données publiques.

Nous avons en France une industrie du logiciel et des services, que nous devons encore mieux mettre en valeur. Nous ne souffrons pas d'un retard accablant, notamment en matière d'accès, et nous avons des marges importantes de développement. Notre pays doit parvenir à transformer l'innovation en croissance.

Nathalie Kosciusko-Morizet

Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique